

CRITERES ET INDICATEURS D'EVALUATION ANNUELLE/QUADRIENNALE EN ETP ET CRITERES ET INDICATEURS D'ACTIVITE EN ETP

* Indicateurs repris dans la déclaration annuelle d'activité d'ETP demandée par l'ARS (MAJ février 2022)

Les autres indicateurs servent à compléter l'évaluation annuelle.

	Auto-évaluation annuelle
Modalités	<p>Exemple : réunion biannuelle de l'équipe d'éducation pour l'analyse des critères et indicateurs à partir de la Base de recueil de données (tableaux Excel, base FM pro...), de questionnaires, d'entretiens, table ronde, ...</p> <p>Pour l'auto-évaluation quadriennale : Réunion de l'équipe d'éducation en fin de 3^{ème} année avec analyse des effets et évolutions du programme à partir de la base de données Crossway et des autres outils du système d'information (tableaux Excel...)</p>
Critères	<p>Fonctionnement du programme d'ETP</p> <p>Mise en œuvre du programme d'ETP</p> <p>Acquisition des compétences</p> <p>Participation d'une association de patients ou d'un patient dans le programme</p> <p>Satisfaction du programme</p> <p>Qualité de vie</p> <p>Impact bioclinique</p> <p>Coordination et financement du programme</p> <p>Ressources humaines</p> <p>Point faibles, difficultés et points forts de mis en œuvre du programme, axes d'amélioration ou de maintien de la qualité du programme (objectifs, actions concrètes, moyens, délai), domaines d'évaluations et objets d'évaluation prévus pour les prochaines auto-évaluations annuelles.</p> <p>Pour l'auto-évaluation quadriennale : Évaluation des effets du programme sur les bénéficiaires, le fonctionnement de l'équipe, l'intégration dans l'offre globale de soins.</p> <p>Analyse des critères et indicateurs d'évaluation du patient (acquisition de compétences, état de santé, qualité de vie) et du programme</p> <p>Évolution du programme dans sa mise en œuvre et sa structuration</p>
Indicateurs	<p>N.B : Mêmes indicateurs pour les évaluations annuelles et quadriennales</p> <p>Fonctionnement du programme d'ETP :</p>

- Niveau de conformité entre le calendrier prévisionnel et sa réalisation ;
- Nombre de supports (référentiels, plaquettes, brochures, vidéos, site internet ...) réalisés ou actualisés dans l'année ;

Mise en œuvre du programme d'ETP :

- * Nombre total de séances d'ETP collectives proposées et réalisées par an ;
- * Nombre moyen de patients par séance d'ETP collectives ;
- * Nombre total de séances d'ETP individuelles réalisées par an ;
- Nombre total de patients inclus dans le programme dans l'année ;
- * Nombre de proches et/ou aidants du patient ayant participé au programme ;
- * Nombre total de séances d'ETP avec participation de proches et/ou aidant du patient ;
- * Nombre total de séances exclusivement destinées exclusivement aux proches et/ou aidants du patient.
- * Nombre de **patients pris en charge** (file active) :
 - * Au cours d'une hospitalisation en établissement de santé uniquement (HDJ, HDS, HC)
 - * En soins externes d'un établissement de santé uniquement (patient va à l'hôpital en soins externes pour une séance d'ETP),
 - * En programme mixte (en hospitalisation et en soins externe si la majorité de séances en soins externes),
 - * En soins de ville uniquement (MSP, associations, ex réseau ...)
 - * Autre mode de prise en charge à chiffrer et expliquer
 - *Nombre de **patients ayant bénéficié d'un D.E.**
 - * Nombre de patients (ayant bénéficié d'un D.E) orientés par un professionnel de santé :
- * En dehors de l'hôpital (dont médecin traitant),
- * Lors d'une hospitalisation,
- * Lors d'une consultation externe ;
 - * Nombre de patients ayant bénéficié d'une évaluation individuelle des compétences acquises ;
 - * Nombre total de patients ayant bénéficié **d'un programme personnalisé complet** quel que soit le mode de prise en charge
 - * Nombre total de patients ayant bénéficié d'un programme personnalisé complet (DE + 2 séances + 1 évaluation + modalités de suivi) quel que soit le mode de prise en charge, *en offre initiale* ;
 - * Nombre total de patients ayant bénéficié d'un programme personnalisé complet (actualisation du DE + 2 séances + 1 évaluation + modalités de suivi) quel que soit le mode de prise en charge, *en offre de suivi/ renforcement* ;
 - * Nombre total de patients ayant suivi un programme personnalisé complet au cours d'une hospitalisation complète ou de jour ;

- * Nombre total de patients ayant suivi un programme personnalisé complet au cours d'une vue en soins externe (programme mixte ou en soin de ville) ;
- * Nombre de patients nécessitant une offre d'ETP de renforcement / ou une offre d'ETP de reprise ;
- Nombre de patients ayant arrêté prématurément leur programme ;
- *Une offre de suivi ou de renforcement dans un nouveau programme est-elle proposée au sein de la structure ? : oui / non

Acquisition des compétences :

- Nombre de patients ayant totalement / partiellement / pas acquis les compétences fixées à l'issue du DE ;
- Compétences acquises ou non à l'issue des séances d'ETP portant sur ces indicateurs :
 - la compréhension de la maladie, du traitement, de la prise en charge, du suivi ; la maîtrise des aspects techniques ; leur compréhension ; des stratégies ; le vécu de la maladie.

Participation d'une association de patients ou d'un patient dans le programme

- * Une association des usagers participe-t-elle au programme et si oui, laquelle ? ;
- * Nombre de patients **non formés à l'ETP** qui interviennent dans :

* La construction du programme,

* L'animation du programme,

* L'évaluation du programme ;

- * Nombre de patients **formés à l'ETP** qui interviennent dans :

* La construction du programme,

* L'animation du programme,

* L'évaluation du programme.

Satisfaction du programme :

- Taux de satisfaction à l'issue du programme éducatif.

Qualité de vie : exemple d'outils d'évaluation :

- Échelle analogique de santé ;
- Questionnaire de qualité de vie type SF12 ;
- * Utilisation du score EPICE simplifié / oui-non ;
- * Nombre de patients précaires selon le Score EPICE simplifié (> 30).

Impact bioclinique (à définir selon les programmes) :

- Nombre d'hospitalisations en urgence pour la pathologie concernée dans l'année ;
- Nombre et durée d'arrêt de travail en lien avec la pathologie ;
- Nombre de décès dans l'année ;
- Nombre complications aiguës ;

Coordination du programme :

- Nombre de patients pour lesquels la synthèse du D.E. a été transmise au médecin traitant ;
- * Nombre de patients, ayant bénéficié d'un programme personnalisé complet, pour lesquels la synthèse de l'évaluation finale des compétences avec les modalités de suivi a été transmise au médecin traitant.

Ressources humaines :

- * Nombre d'intervenants directs auprès des patients dans le programme, formés en ETP, en équivalent temps plein par profession (médicales, paramédicales, autres) ;
- Nombre et statuts des professionnels de santé qui ont adressés des patients dans le programme
- * Autres intervenants directs auprès des patients, non formés à l'ETP ;

Financement :

Autre(s) source(s) de financement que l'ARS : oui/non